

25 OCT. 1986

Monsieur le Président,

Je vous fais parvenir, ci-joint un décret ordonnant la présentation à l'Assemblée nationale le projet suivant :

- Loi abrogeant et remplaçant le Code de l'Aviation civile.

Je vous prie de bien vouloir soumettre ce projet à la délibération de l'Assemblée nationale.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

Monsieur Daouda SOW  
Président de l'Assemblée nationale

- - - D A K A R - - -



